Notions élémentaires sur la liberté : deuxième article

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **2 (1873)**

Heft 8

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1040111

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Renouvellement du Comité. — Désignation du lieu de la prochaine assemblée. — Propositions individuelles. — Cloture de la séance à 1 heure. — Cortége se rendant pour le banquet à la salle de la Grenette. — Dîner à 2 fr., vin compris.

Nous avons le plaisir d'annoncer :

1° Que M. le Directeur de l'Instruction publique donne à MM. les instituteurs l'autorisation générale d'accorder vacance le 5 août prochain ;

2° Que les Directions de chemins de fer de la Suisse occidentale et de la ligne Bulle-Romont accordent pour les 4, 5 et 6 août, la faveur de la demi-taxe à tous les sociétaires qui seront munis de la carte de légitimation. Ces cartes seront envoyées avec le présent numéro du *Bulletin*.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES SUR LA LIBERTÉ.

— DEUXIÈME ARTICLE —

CHAPITRE II.

De la liberté métaphysique ou libre arbitre.

Le libre arbitre a déjà été défini plus haut; c'est, avons-nous dit, la *liberté de choisir*. Il y a des philosophes qui ont proposé de la définir : la faculté de choisir *entre le bien et le mal;* mais cette définition doit être rejetée comme incomplète et fautive.

1° Elle est incomplète, car elle n'embrasse pas l'idée complète de la liberté. Elle ne convient qu'à la liberté de l'homme dans la situation où il est sur cette terre. Cependant ce n'est pas seulement dans cette vie que l'homme est libre, il le sera encore après la mort, bien qu'alors il ne puisse plus ni mériter ni démériter, ni choisir entre le bien et le mal.

Les anges dans le ciel sont libres aussi, d'une liberté plus parfaite que la nôtre; pourtant, ils n'ont point la faculté de choisir entre le bien et le mal. Enfin Dieu, qui est la liberté parfaite et absolue, la liberté infinie, ne peut vouloir que le bien ; il lui est absolument impossible de vouloir le mal.

Ainsi la faculté de choisir entre le bien et le mal n'entre pas dans l'essence de la liberté, puisque ni Dieu, ni les anges, ni les saints n'ont cette faculté, bien qu'ils soient pleinement libres. L'alternative entre le bien et le mal ne se trouve que dans une liberté particulière, la liberté de l'âme humaine en cette vie.

2° J'ai dit en second lieu que cette définition est fautive, car elle introduit dans la notion de la liberté, ce qui n'est qu'une lacune et une imperfection de notre liberté bornée et affaiblie; elle donne comme essence de la liberté ce qui justement manque à notre liberté pour être complète. Toutes les notions de la raison seraient bouleversées si l'on acceptait la définition que nous combattons. En effet, il en résulterait que Dieu n'est point libre, puisqu'il ne peut vouloir le mal, que les anges ne sont plus libres, étant confirmés en grâce, que l'homme, en devenant vertueux, abdique sa liberté puisqu'il acquiert des habitudes, un genre de vie incompatibles avec le choix entre le bien et le mal. Les seuls hommes vraiment libres, ce seraient ces hommes légers dont l'esprit subit toutes les influences et devient le jouet de tous les entraînements. L'éducation, qui a pour but de fixer l'intelligence dans le vrai et la volonté dans le bien, serait une atteinte à la liberté de l'homme, et les instituteurs, parce qu'ils élèvent l'enfance, deviendraient les ennemis de la liberté humaine.

Est-ce qu'on peut admettre une définition qui entraînerait de si énormes conséquences?

Donc, la liberté n'est pas la faculté de choisir le mal; la définir ainsi, c'est comme si l'on disait que la raison est la faculté de trouver l'erreur. L'homme est un être imparfait, et ses facultés participent de son imperfection. La raison peut tomber dans l'erreur; mais elle serait plus parfaite si elle ne pouvait point se tromper. De même son libre arbitre peut choisir le mal, mais il serait plus parfait si, comme dans Dieu et les saints, son choix était limité au bien. Ainsi l'éloignement de l'erreur et du mal est une perfection pour le libre arbitre.

Nous tenions à faire ressortir cette vérité capitale. L'une des causes qui ont le plus contribué à l'anarchie des esprits en matière de liberté, c'est qu'on a trop souvent fait consister cette précieuse faculté dans le choix entre le bien et le mal.

Etant donnée la notion du libre arbitre, il y aurait lieu d'examiner s'il existe en nous. Mais son existence est une vérité de bon sens dont l'évidence frappe tout homme attentif. Chacun sent qu'il est bien le maître, par exemple, de marcher ou de s'asseoir, de parler ou de se taire. Et n'éprouvons-nous pas de même, à toute heure, qu'il ne tient qu'à nous de suspendre notre jugement, pour en venir à un nouvel examen? Peut-on nier, de bonne foi, que, malgré les premières impressions, nous pouvons nous arrêter tout court, balancer le pour et le contre, et faire, en un mot, tout ce que l'on peut attendre de l'être le plus libre?

De telles preuves de sentiment sont au-dessus de toutes les objections et produisent la conviction la plus intime; puisqu'il est impossible que, dans le temps même que notre âme se trouve modifiée d'une certaine manière, elle ne veut pas cette modification et l'état où elle est en conséquence. Quelle autre certitude avons-nous de notre existence? Et comment savons-nous que

nous pensons, que nous agissons, si ce n'est par le sentiment intérieur ?

Ce sentiment que nous avons de notre liberté est d'autant moins équivoque, qu'il n'est point passager ou momentané ; c'est un sentiment continuel, qui ne nous quitte point, et dont nous faisons chaque jour une infinité d'expériences.

Aussi, voyons-nous qu'il n'y a rien de mieux établi dans le monde que la persuasion intime que tous les hommes ont de leur liberté. Considérez le système de l'humanité, soit en général, soit dans les cas particuliers; vous verrez que tout roule sur ce principe. Réflexions, délibérations, recherches, actions, jugements : tout cela suppose la liberté. De là les idées du bien et du mal, du vice et de la vertu ; de là ce qui en est une suite, je veux dire, le blâme ou la louange, la condamnation ou l'approbation de notre propre conduite, ou de celle d'autrui. Il en est de même des affections et des sentiments naturels des hommes les uns envers les autres, comme l'amitié, la bienveillance, la reconnaissance, la haine, l'aversion, la colère, les plaintes et les reproches. Aucun de ces sentiments n'aurait lieu si l'on ne supposait la liberté. En un mot, comme cette prérogative est en quelque sorte la clef du système de l'humanité, l'ôter à l'homme, c'est tout bouleverser et tout confondre (*).

BIBLIOGRAPHIE.

Promenades topographiques, à l'usage de toutes les écoles par E. Lottin, professeur à l'Ecole Turgot et à l'Ecole commerciale de Paris. 138 pages. Delagrave. Paris.

Pour préparer à la carrière militaire les élèves des écoles secondaires et des colléges, on se bornait à peu près jusqu'ici à leur apprendre le maniement des armes. Mais on a pu se convaincre que cet enseignement était insuffisant. On résolut donc d'étendre le cercle de cet enseignement et d'en faire l'objet, non-seulement d'exercices de gymnastique, mais d'une étude sérieuse et approfondie. C'est de cette pensée qu'est sorti l'excellent petit ouvrage que nous annonçons aujourd'hui. Ce livre, orné d'un grand nombre de vignettes, se compose d'une série de promenades topographiques. Dans ces exercices récréatifs, le guide prend occasion de tout ce qui s'offre ordinairement sur son chemin pour apprendre aux élèves les divers moyens de s'orienter, d'apprécier les distances, la grandeur des corps et les divers accidents de terrain

(*) *Principes du Droit naturel,* par J.-J. Burlamaqui, 1re partie, ch. 2, § 10.